







Présidentielles 2017

Bénévoles

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017

### Le Conseil Municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

• Le conseil Municipal a décidé de participer à l'opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire (valant O.P.A.H. du centre bourg de Thouars et de la communauté de communes du Thouarsais).

Le projet établi par la commune de Thouars en lien avec la communauté de communes et SOLIHA, a mis en avant 4 axes de revitalisation du centre-ville:

1. La reconquête de l'habitat dé-

gradé et vacant

- 2. La résorption des situations de mal-logement
- 3. La lutte contre la précarité énergique
- 4. Le maintien à domicile

Par ailleurs la communauté de communes souhaite que ce projet puisse plus largement porter sur quelques communes supplémentaires au-delà de la ville de Thouars. C'est pourquoi 4 autres communes, dont celle de Saint-Varent, ont décidé d'y participer. Lorsque le bureau d'études chargé de l'ingénierie sera choisi, un sec-

teur d'intervention sera défini sur la commune.

• Les travaux de sécurisation du chemin de la Brosse sont quasiment terminés, après sa mise en sens unique, un STOP et un ralentisseur doivent être installés chemin du Paradis. Ce chemin sera donc empruntable uniquement dans le sens avenue des Platanes — chemin de la Brosse. Un STOP doit être également posé sur le haut de la rue de la Gendarmerie au carrefour avec l'avenue de la Gare.

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal sur le site **www.saintvarent.fr** - Rubrique Mairie/Action municipale

# RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Cette année, les Cré'Actives 2017 mettent à l'honneur la commune de Saint-Varent.

Dès à présent, nous recherchons des bénévoles pour participer à la création de l'exposition qui sera installée dans le pavillon d'honneur. Différents groupes de travail seront créés.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de la commune, sur le patrimoine, l'économie, l'industrie, le commerce... et si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en vous présentant directement à la Mairie.

#### **CONTACT**:

#### « Mairie de Saint-Varent »

3, place de l'Hôtel de Ville Tél : 05 49 67 62 11 - Courriel : villesaintvarent@wanadoo.fr

## DESTRUCTION DES NIDS DE FREI ONS ASIATIQUES

La commune de Saint-Varent participe à la destruction des nids de frelons asiatiques. Le frelon asiatique a un aspect brun noir, l'avant dernière segmentation abdominale et la tête sont jaune-orangée et les pattes sont jaunes. Il est légèrement plus petit que le frelon européen. Si on s'approche d'un nid actif, volontairement ou sans soupçonner sa présence, le frelon asiatique est très agressif.

Les nids de frelons asiatiques peuvent se trouver en hauteur mais aussi à basse altitude. Le problème avec les nids bas et très souvent cachés, c'est qu'il se peut qu'on dérange les frelons, sans le vouloir et sans s'y attendre. Une fois dérangée, la colonie de frelons se sent menacée et attaque. Il faut surtout s'en éloigner le plus vite possible. En cas de piqûres multiples, il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique. Il est conseillé de consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et accompagné de préférence.

Pour les destructions des nids, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 novembre, une aide financière aux particuliers est accordée pour tous les nids implantés sur le territoire de la commune de Saint-Varent, dans la limite de 50 % de la dépense et plafonnée à 50 euros (Délibération du 10 février 2016). Pour obtenir cette aide, voici les démarches à suivre :

- 1. Faire constater l'existence du nid par un agent communal.
- 2. **Régler** la facture de destruction.
- 3. Faire parvenir la facture, à la mairie, avec la mention « Facture Acquittée » accompagné d'un RIB.

#### **CONTACT: « MAIRIE DE SAINT-VARENT »**

3, place de l'Hôtel de Ville - 79330 Saint-Varent

Tél: 05 49 67 62 11 - Courriel: villesaintvarent@wanadoo.fr



# **ELECTIONS 2017**

Les <u>élections présidentielles</u> auront lieu : les dimanches 23 avril 2017 et 7 mai 2017 Les <u>élections législatives</u> auront lieu : les dimanches 11 juin 2017 et 18 juin 2017

# 20 11/8 Juin 17

#### Vous pouvez voter en présentant :

• Soit votre <u>carte d'électeur</u> + une <u>pièce d'identité</u>, soit une <u>pièce d'identité</u> seulement.

#### Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée), passeport (valide ou périmé), permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide), carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide), livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)

Ouverture des bureaux de vote pour les élections présidentielles : de 8 heures à 19 heures.

#### La commune de SAINT-VARENT compte deux bureaux de vote.

- Le Bureau de vote n°1 est situé à <u>la Mairie</u> Salle des Mariages 3 place de l'Hôtel de Ville
- Le Bureau de vote n°2 est situé à <u>l'École Primaire</u> Salle Polyvalente 8 place du 14 juillet

Ces indications seront mentionnées sur les cartes électorales. **Cette année chaque électeur recevra une nouvelle** carte électorale.

Les électeurs qui seraient absents de la commune le jour des scrutins peuvent se renseigner dès à présent, à la Mairie, sur les modalités et les conditions "de vote par procuration".

## COMITÉ CYCLISTE DE SAINT-VARENT

Le Comité Cycliste de Saint-Varent vous invite à venir assister au 65ème prix de Pâques qui se déroulera le **dimanche 16 avril 2017** à partir de 15h. Comme à son habitude, les participants vont pouvoir prendre plaisir sur le circuit passant par Saint-Varent, Riblaire, Boucoeur, Le Chillou, Conquenuche et retour sur Saint-Varent. C'est une boucle qu'ils vont effectuer 11 fois.

Au programme, 2 courses qui vont se dérouler en même temps, la première course pour les 2ème et 3ème catégorie et la seconde pour les « Pass Cycliste Open ». La circulation sera perturbée de 14h à 18h. Il est déconseillé d'utiliser le circuit pendant le temps de la course. Afin de respecter le sens de la course, un arrêté sera pris, interdisant de prendre le circuit en sens inverse. Un courrier sera distribué dans les boîtes aux lettres indiquant le sens de la course ainsi que les règles à respecter.

Le comité cycliste vous remercie pour votre compréhension. Pour la sécurisation du circuit, nous avons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter l'association.

#### **CONTACT**: « Comité Cycliste de Saint-Varent »

Tél.: David AUBER au 06 33 91 07 94 - Courriel: auberdavid@orange.fr

# Jeunes Sapeurs Pompiers



La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Varent recrute en septembre 2017.

Les jeunes, nés entre le 1er août 2003 et le 31 décembre 2004, peuvent envoyer une lettre de motivation avant le vendredi 12 mai prochain, au sapeur Kevin PONCE, au Centre d'Incendie et de Secours, rue du Bois de la Porte - 79330 Saint-Varent.

**<u>CONTACT</u>** : « Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Varent »

**Tél**: 06 09 82 23 33 (Kevin PONCE)

Courriel: stvarent@adjsp79.fr Site: http://www.adjsp79.fr



## Citation

« Pour s'améliorer, il faut changer. Donc, pour être parfait, il faut avoir changé souvent. »

> WINSTON CHURCHILL, HOMME D'ETAT BRITANNIQUE (1874 - 1965)



LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « Information et Communication ». Ce bulletin mensuel permet de diffuser les informations relatives à la vie locale.

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois de mai 2017, toutes informations devront être transmises avant le 15 avril 2017.

MAIRIE:

**Tél**: 05 49 67 62 11

Courriel:

villesaintvarent@wanadoo.fr

**MÉDIATHÈQUE**:

**Tél**: 05 49 67 54 41

Courriel:

bibliothequestvarent@wanadoo.fr

# COMM'GÉNÉRATIONS



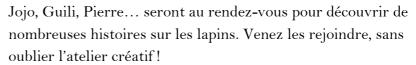
Voici les animations du mois d'avril, proposées par le Comm'GénérationS, du CIAS. Ces animations sont à destination des personnes retraitées.

Date	Horaire	Animations	Tarif
Lundi 10	14h30	<b>Connaissance du Monde :</b> La route 66, au Théâtre de Thouars	5 €
Mardi 11	13h30	<b>Soins esthétiques</b> par « Just'Belle » à la salle associative de Saint Géneroux	15 €
Mardi 18	14h30	<b>Atelier décoration</b> pour le grand pique-nique du 29 juin à la salle du CIAS de Saint-Varent	Gratuit
Dimanche 30	14h30	<b>Festival ArtJoyette</b> , spectacles variés à la salle omnisports de Saint-Varent	Gratuit

L'inscription est <u>obligatoire</u>. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 3,00 €. CONTACT: Elisabeth et Vanessa au 05 49 67 38 89 ou 05 49 67 38 88.

## ET SI ON SORTAIT...

#### MERCREDI 12 AVRIL - « RACONTE-MOI... LES LAPINS »





<u>Deux séances</u> : **10h30** : séance réservée aux enfants de 0 à 3 ans, pas d'atelier de création.

16h30 : séance pour les enfants à partir de 3 ans, avec un atelier de création.

L'entrée est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

**RÉSERVATIONS**: « Médiathèque municipale »

**Tél.**: 05 49 67 54 41 - **Courriel**: bibliothequestvarent@wanadoo.fr

Site: www.reseaulecturethouarsais.fr

#### SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 AVRIL - BOURSE VERTE, BOURSE AUX

PLANTES... Enrichir son jardin, échanger des arbustes et autres... Ne jetez pas et apportez votre surplus. Même sans apport de végétaux, pour pouvez vous servir!

Samedi 22 avril : 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Nouveauté : atelier bouture pour enfants de 15h à 17h.

Dimanche 23 avril: 9h30 à 12h.

CONTACT: « Centre Socioculturel du Saint-Varentais »

Tél.: 05 49 67 52 80 - Courriel: contact.saintvarent@csc79.org

Site: saintvarent.csc79.org

#### **VENDREDI 19 MAI - LES SENIORS ONT LA PAROLE**

Suite au diagnostic de 2013, les personnes de plus de 60 ans sont invitées à venir donner leur avis sur les actions « seniors » sur le territoire.

14h, au Pôle Seniors, à Saint-Varent.

CONTACT: « Centre Socioculturel du Saint-Varentais »

Tél.: 05 49 67 52 80 - Courriel: contact.saintvarent@csc79.org